

## Assemblée générale du samedi 20 août 2025 Jardin de l'EMS Goumoens-la-Ville

La présidente ouvre l'assemblée et remercie les membres pour leur fidélité.

Une assemblée un peu particulière dans un cadre très festif pour le « 100<sup>ème</sup> de L'EMS de Goumoens-la-Ville ».

Un grand merci au Comité d'organisation de la fête de nous accueillir.

Applaudissements fournis.

Elle propose de passer directement à la liste de présence par rapport à l'ordre du jour reçu par courriel ou courrier.

### 1. Appel par liste de présences :

Nous sommes aujourd'hui au nombre de 52 membres présents et 21 membres excusés. Le quorum est atteint. Nous pouvons débiter l'assemblée générale.

### 2. Adoption du PV de l'assemblée générale du 29 juin 2024

Pas de remarques, le PV est accepté à l'unanimité par applaudissements. L'occasion de remercier May-Rose pour son engagement et son excellent travail avec, entre autres, la fameuse rédaction du PV de l'assemblée générale qui n'est pas une mince affaire, la présidente et Ariane en savent quelque chose !

Et un merci particulier est adressé à Patrick pour avoir remplacé la présidente en 2024. De ce qu'elle a pu entendre, il a tenu cette assemblée générale de main de maître.

### 3. Rapport de la présidente

La présidente revient sur quelques points de cette année 2024, avec les incontournables Marchâteaux et la soirée Fasila. Pour cette dernière, toujours autant de succès, nous avons dû refuser des inscriptions avec un record de 194 convives. Une réussite totale, une soirée toujours autant appréciée avec le fameux quiz et l'excellent repas concocté par les cuisiniers des deux EMS et leurs équipes. Remerciements à eux.

Malheureusement, il en a été autrement avec Marchâteaux, du moins pour la soirée qui avait été prévue avec un fan zone et un écran pour suivre le match en direct... annulation en vue de la terrible tempête annoncée et qui n'est jamais arrivée jusqu'à Goumoens ! Mais l'ordre du département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité de stopper toute manifestation extérieure était sans appel. Heureusement, nous avons pu mener à bien les activités jusqu'à la pétanque qui a pu se terminer. Au final, un manque à gagner pour cette journée.

En revanche, joli succès sur le stand de la Vaudoise Assurances qui nous a accueillis lors du marché folklorique du 11 juillet 2024. Cela nous a permis de recruter de nouveaux membres, de dialoguer et vendre notre verre de l'Association. Nos remerciements à la Vaudoise Assurance.

Je tiens à souligner que même si le Marchâteaux n'a pas dégagé les bénéfices espérés, nous avons offert des vacances aux Résidents : une semaine aux Diablerets, et une autre à L'Auberson. Également une semaine à Weggis pour les bénéficiaires du CAT et une sortie en bateau sur le Léman pour les Résidents de logements adaptés avec accompagnement (LADA). Ces moments de détente et de « changement de cadre » sont très précieux pour tous les bénéficiaires. Nous en sommes très heureux et cela nous tient à cœur de le faire chaque année, de leur offrir ces moments de détente et de loisirs.

Applaudissements longs et chaleureux de l'assemblée.

### 4. Rapport de la trésorière

La présidente donne la parole à Ariane Favre, trésorière, pour la lecture des comptes. Elle salue l'assemblée et commente les chiffres de l'année 2024. Comme chaque année, ils sont comparés à ceux de l'année précédente. Les cotisations sont en hausse pour Fr. 6'710.00, les dons sont en baisse, ils totalisent

Fr. 3'375.20, cette baisse provient de l'année 2023 et des versements suite à la dissolution de l'Abbaye d'Echallens. Ce qui n'est pas une surprise pour cette année.

Dans les dons, il y a des versements supplémentaires des membres comptabilisés avec les intérêts bancaires et revenus sur les titres ainsi que les placements en augmentation avec un total de Fr. 5'251.18. Concernant les produits des manifestations, comme Véronique l'a mentionné, nous avons eu une perte pour la journée du Marchâteaux de Fr. 25.70, ce qui n'est pas tragique mais dommage, et un bénéfice de la soirée FASILA de Fr. 7'901.75.

Les charges comptabilisent Fr. 6'087.69 de frais administratifs qui sont en nette hausse par rapport à 2023 suite à l'achat de verres à vin décorés pour Fr. 3'502.39 et des gobelets réutilisables lors de nos manifestations pour Fr. 2'107.00. Avec des frais bancaires totalisant Fr. 403.25, nous comptabilisons également une perte sur le non-remboursement de l'impôt anticipé de 2020. La demande n'étant pas présentée dans les délais, le remboursement de Fr. 1'193.50 a été refusé. Quant aux prestations pour les vacances, que Véronique a mentionnées, nous avons versés Fr. 10'000.00 pour les vacances des Résidents, Fr. 5'000.00 pour les Bénéficiaires du CAT et Fr. 1'500.00 concernant la sortie en bateau.

Au final, le résultat de l'exercice est négatif de Fr. 972.01.

La fortune disponible de l'Association est de Fr. 138'475.27, dont des titres pour Fr. 99'805.50, un impôt anticipé à récupérer de Fr. 1'809.91 et des actifs transitoires de cotisation reçus en début 2025.

Le capital de l'Association au 31.12.2024 se monte à Fr. 240'130.68, et comme chaque année, les titres au bilan sont indiqués à leur prix d'achat, et la réserve latente de Fr. 64'377.50 contre Fr. 72'559.80 en 2023. La caissière se tient à la disposition s'il y a des questions et remercie l'assemblée de son attention.

La présidente remercie Ariane et passe la parole aux vérificateurs.

#### 5. Rapport de la commission des vérificateurs

Monsieur Jean-Marc Pouly prend la parole :

« Mesdames, Messieurs, en notre qualité de vérificateurs des comptes, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan) de l'Association des Amis de la Fondation les Châteaux, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024 et couvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes incombe au comité alors que notre mission est de contrôler et d'évaluer ces derniers. Compte tenu des examens effectués par sondage, nous pouvons confirmer que : les soldes des comptes du bilan sont justifiés, les justificatifs correspondent à la comptabilité. La comptabilité est tenue correctement et selon les règles de l'art.

Dans les frais administratifs, Ariane l'a déjà dit et je le répète parce que c'est marqué dans le rapport, le résultat administratif et divers se confirme avec une valeur de Fr. 5'609.39, confirmation de la hausse des frais 2024. Comme cela, tout le monde à bien compris.

Sur la base de notre évaluation, la comptabilité et les comptes annuels répondent aux dispositions du droit suisse et des statuts. Au vu de ce qui précède, nous vous recommandons d'adopter les comptes annuels présentant un capital propre de Fr. 240'130.68 incluant un excédent de charges de Fr. 972.01.

Les vérificateurs de comptes : mon collègue René Mattenberger, que je remercie, et votre serviteur Jean-Marc Pouly ».

#### Acceptation des comptes et décharge au Comité

En l'absence de question sur les comptes, la présidente demande aux personnes qui sont d'accord d'approuver les comptes et donner décharge aux vérificateurs des comptes, à la trésorière et au comité veuillent bien lever la main. Pas d'avis contraires, pas d'abstentions, les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Nos remerciements aux vérificateurs des comptes pour leur excellent travail et à Ariane pour la tenue impeccable des comptes de l'association, et oui, elle aime compter les sous ! Rires et applaudissements de l'assemblée.

#### 6. Nomination des vérificateurs des comptes

Deux vérificateurs sont en place, soit Monsieur René Mattenberger élu pour 2025 et Monsieur Jean-Marc Pouly, qui est passé de suppléant à vérificateur pour 2025.

Selon le PV de 2024, la présidente demande maintenant d'élire un nouveau ou une nouvelle suppléant.e. Elle demande s'il y a des personnes intéressées sachant que c'est pour deux ans et après la première année

effectuée, la personne devient vérificateur. Monsieur Claude Rich est proposé et accepte, et il sera suppléant à partir de l'année prochaine. Remerciements et applaudissements chaleureux.

## 7. Cotisations

Le comité vous propose de garder les mêmes montants de cotisations, on ne change pas une équipe qui gagne ! La cotisation reste à Fr. 20.- par année pour les personnes physiques et à Fr. 50.- pour les personnes morales (entreprises).

Les cotisations sont accessibles et c'est bien ainsi. Bien sûr si vous voulez donner plus, allez-y faites-vous plaisir !

## 8. Informations de Monsieur Frédéric Thomas, Directeur Général de la Fondation Les Châteaux

La présidente donne la parole à Monsieur Thomas :

« Madame la présidente, chers membres du comité, chers amis, bienvenue à tous ceux que je n'ai pas encore vus. Je vous fais un petit topo sur l'année et les travaux en cours concernant notre Fondation.

Elle continue à avancer et malgré les problèmes de société importants que nous rencontrons, elle a été synonyme malgré tout de jolis succès et d'une certaine stabilité. Au niveau de la gestion, malgré une hausse des coûts conséquente, l'équité financière a été atteinte et je m'en réjouis, notamment également grâce à une belle année de notre Centre d'Accueil Temporaire (CAT). Au niveau opérationnel, on ne lâche rien, on maintient le cap, centré sur nos aînés et leurs proches. Notre philosophie n'a pas changé, nous avons revu complètement notre concept d'accompagnement pour intégrer de nouvelles compétences ainsi qu'approfondir le travail en interprofessionnalité. Je tiens à remercier ici tous ceux qui sont présents, surtout mes collègues, sans qui rien ne serait possible, notamment pour la qualité de leur engagement. Concernant la « vie de châteaux », voici les principales informations.

Au niveau du CAT, comme mentionné plus haut, le centre d'accueil a connu une très belle fréquentation. La prestation des nuits continue également d'être bien fréquentée. L'équipe développe sans cesse de nouvelles animations comme les sorties en bateau-voilier et même en ski-tandem. Bravo à toute cette équipe.

En ce qui concerne les LADA (Logements Adaptés avec Accompagnement), ce que l'on appelait communément avant les logements protégés, nos résidences sont à plein régime, on ne peut que se réjouir de ce développement qui apporte un plus dans notre région. Les politiques, après avoir freiné de trop nombreux projets, commencent à ouvrir les yeux car avec l'explosion démographique prévue, cette prestation va pouvoir permettre de répondre à ces défis et être appelée à se développer. Nous avons quelques projets dans le « pipeline » mais il est encore trop tôt pour vous en parler, notamment en cause les différents facteurs que certaines communes doivent encore remettre au canton.

Et pour l'EMS d'Echallens, le projet de rénovation est entré dans sa première phase. En effet, nous avons procédé à la création du cahier des charges et sur cette base, nous avons pu sélectionner 4 bureaux sur les 12 candidats qui avaient postulé. Cette sélection a été faite par un collège d'experts composé de 14 membres professionnels et non professionnels ainsi que des experts-conseil. Je vous rappelle que nous faisons un MEF (Mandat d'Etude Parallèle) qui est un peu différent du concours dans le sens où nous allons travailler avec ces 4 bureaux jusqu'à la fin de la procédure alors que dans un concours, on en choisit un et le travail se fait avec le gagnant.

Nous avons travaillé avec les 4 bureaux et nous avons déjà fait ce qu'on appelle le dialogue intermédiaire. Le lauréat sera connu en fin d'année, et vous aurez l'occasion, si le cœur vous en dit, de venir à l'exposition publique qui aura lieu dans le courant du mois de décembre.

A Goumoëns, il y avait jusqu'à l'année passée, beaucoup de paroles de ma part. Maintenant, on est dans le concret. Je suppose que pour ceux qui sont venus depuis le parking, ils ont pu l'observer. Comme vous pouvez le constater, le chantier avance très bien et le premier œuvre touche à sa fin. La grue sera démontée début septembre et vous avez l'occasion ici de voir la structure définitive des bâtiments.

Après des vacances bien méritées, le chantier a réouvert cette semaine et le deuxième œuvre va pouvoir commencer. Est si tout va bien, ce qui est le cas jusqu'à maintenant, l'objet sera remis au maître de l'ouvrage à mi-août 2026.

Remerciements à la COPRO (Commission de Projet), la COMUT, (Commission des Utilisateurs) et également la commune de Goumoëns pour son soutien, par l'intermédiaire de Monsieur Jamain, Syndic, ainsi que ses équipes. Je remercie également les voisins proches, car je sais que certaines étapes n'ont pas été simples.

Pour terminer, je souhaite remercier du fond du cœur l'ensemble de mes collègues, le comité et le conseil de Fondation pour leur confiance et leur soutien et bien entendu l'Association des Amis qui a toujours répondu présente pour nos projets et pour l'engagement auprès de nos aînés. D'ailleurs je m'adresse au comité et aux futurs membres, à la rentrée, j'aurai l'occasion de présenter un projet au comité de l'association afin que celle-ci soit bien visible, si elle le souhaite, dans ce nouveau projet que nous avons ici à côté. Wait and see. (Attendez et voyez) Merci à tous, vive les Amis, vive la Fondation. »

### 9. Activités en cours et futures

Pour cette année en cours, pas de souper-spectacle organisé par l'Association, car nous avons décidé de soutenir les cinq jours de festivités organisés pour les 100 ans de l'EMS de Goumoens-la-Ville. Nous ne regrettons pas notre choix et nous pensons que c'était pertinent d'y contribuer. Vous pouvez applaudir Carole et son équipe pour le travail incroyable. Nous espérons que vous viendrez ces prochains jours car le programme est varié, festif et convivial. Venez manger, boire, jouer et vous divertir.

Concernant 2026 : Fasila et Marchâteaux sont au programme, le comité vous tiendra au courant pour ces deux événements et le super projet annoncé par le Directeur... Nous nous réjouissons de découvrir ces festivités pour l'année prochaine.

### 10. Démission, nominations et admissions au comité

Ce point amène son lot de changements au sein du comité.

#### 10.1. Démission de Véronique Brandon de Goumoens-la-Ville

Comme annoncé en début d'assemblée, celle-ci est un peu particulière, parce que nous fêtons les 100 ans de l'EMS de Goumoëns, et aussi par ce que c'est la dernière assemblée à laquelle la présidente assistera en tant que membre du comité. Elle nous lit sa lettre de démission (voir document n° 1 en annexe du PV) qui résume son parcours. Applaudissements chaleureux fournis par l'assemblée.

Elle reprend la parole, car si elle a remercié par un petit mot certains membres du comité lors des points précédents, elle aimerait encore le faire auprès de Michel, notre fameux couteau suisse, et qui devient depuis aujourd'hui notre plus « ancien » du comité. Également à Bernadette, qui n'a pas son pareil pour nous décrocher de superbes sponsors, Bernadette aux mains d'or. Et à Carlos, le « petit jeune » de l'équipe, arrivé en dernier, mais jamais en reste pour une bonne blague.

La présidente remercie chaleureusement chaque membre du comité pour leur engagement infailible.

Qui dit démission... dit nomination !

#### 10.2. Poste de président : Patrick Keller de Goumoens-la-Ville

Pour la place de président, il nous est apparu comme une évidence de demander à Patrick Keller, actuellement vice-président, d'endosser ce poste. Ce qu'il a accepté, nous lui laissons la parole.

« Mesdames, Messieurs, bonsoir. Je n'ai pas prévu de texte, mais ce n'est pas une surprise car on en a déjà parlé : c'est un grand honneur pour moi d'accepter cette nomination, et je profite de vous remercier de votre présence ce soir. L'année passée, il faisait grand beau, on pliait la cantine. Ce soir, il pleut et vous êtes là. Merci à vous de braver, pas la tempête, mais la pluie qui fait du bien aussi après ces canicules. Je profite de faire un petit clin d'œil à Stéphane. L'année passée, nous avions un député dans la salle, et cette année nous en avons un autre, donc notre assemblée est vraiment prisée par nos autorités cantonales, je vous remercie de votre présence.

Je profite de rebondir sur un sujet qui est d'actualité. Notre gouvernement a mis en place des mesures pour supprimer les budgets de la santé et je pense que notre association a encore plus son rôle à jouer pour soutenir nos Bénéficiaires et nos Résidents. Si réellement on va dans ce sens-là, il faut vraiment que l'on puisse soutenir nos Fondations et nos Résidents, financièrement, pour apporter « un peu d'air » et de soulagement aux professionnels. Je n'ai pas plus de mots, merci à tous. Je suis un peu ému. Merci à tous. » Applaudissements.

Véronique reprend la parole et remercie Patrick pour son engagement.

Elle demande à l'assemblée si elle accepte l'élection de Patrick Keller au poste de nouveau Président de l'Association des Amis de la Fondation les Châteaux. L'assemblée l'accepte à l'unanimité avec des applaudissements chaleureux. Remerciements.

### 10.3. Poste de vice-président : Carlos Bujard de Fey

Et il nous fallait aussi un nouveau vice-président. Avec un appel du pied flagrant de Patrick, Carlos Bujard a répondu par la positive pour reprendre ce poste. Nous le laissons se présenter.

« Merci Madame la Présidente pour encore quelques heures... Tout comme Patrick, je n'ai rien préparé, il m'a juste dit : tu diras juste un petit mot. J'ai demandé à la présidente que dire et elle m'a répondu : tu dis que tu es content d'être au comité. Alors, je suis très heureux d'être au comité (rires) et cela prouve le leadership intact de la présidente après toute ces années.

Je suis non seulement très content, mais très fier, de faire partie de ce comité, avec ces gens-là qui s'engagent pour accomplir les buts de l'Association des Amis de la Fondation les Châteaux. Je voulais dire aussi que je ne suis au comité que depuis une année et cela évolue vite. Vraiment merci de me faire confiance. Je sais que je suis le petit jeune, j'ai 36 ans, merci de me faire confiance pour d'être à vos côtés pour cette mission. »

La Présidente demande à l'assemblée si elle accepte Carlos Bujard au poste de vice-président. A l'unanimité il est élu avec les applaudissements. Remerciements.

Mais ce n'est pas fini, avec toujours cette volonté de renouveler le comité et de trouver de nouvelles forces pour les activités de l'association.

### 10.4. et 10.5. Proposition de nouveaux membres : Georges Minisini d'Echallens et Gilles Bezençon de Goumoens-la-Ville

Messieurs Gilles Bezençon et Georges Minisini ont été approchés et ont souhaité également faire partie du comité. Avant de délibérer, je donne la parole à Gilles pour sa présentation.

« Bonsoir tout le monde, moi aussi je n'ai pas préparé de petit papier, je suis agriculteur à Goumoens-la-Ville et voisin de l'EMS. Comme Frédéric l'a dit, on doit subir les travaux mais on ne les subit pas, c'est un plaisir car il y a une superbe équipe. Dans le privé, je suis marié, père de deux ados, et pour occuper mon temps libre, je suis Municipal à Goumoens ». Applaudissements chaleureux.

Remerciements à Gilles, il est accepté à l'unanimité avec applaudissements.

Georges Minisini, ne pouvant pas être des nôtres ce soir, Véronique nous lit sa lettre de présentation (voir document n° 2 en annexe du PV).

Il est accepté par applaudissements. Remerciements.

### 11. Propositions individuelles et divers

La présidente demande à celui ou celle qui aimerait prendre la parole pour un avis, un commentaire, une suggestion... Personne ne se manifeste.

Elle clôture en se joignant au comité pour remercier tous les membres de leur fidélité et profite pour remercier également la Fondation, le directeur et toutes ses équipes car, sans leur aide et leur soutien, nous ne pourrions pas mettre sur pied toutes nos manifestations et événements. La fête du 100<sup>ème</sup> est encore là pour quelques jours, venez-y jusqu'à dimanche.

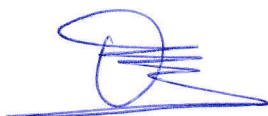
La présidente invite l'assemblée à un verre de l'amitié mais avant... le nouveau président prend la parole.

« Ce n'est pas fini Messieurs Dames ! Nous avons une présidente qui a œuvré pendant des années, même deux dizaines d'années. Je voudrais dire quelques mots mais ce n'est pas facile quand cela fait seulement 2-3 ans que nous sommes au comité... mais il y a des gens dans la salle, anonymes, qui peuvent en parler... JDM, MS, je vous passe la parole. »

Michel Schuler prend la parole.

« Auteur : Jean-Daniel Moix (JDM), texte : Michel Schuler (MS). Si l'EMS de Goumoens-la-Ville a 100 ans, quelqu'un dans ce Comité des Amis en a 20. Alors Madame Brandon, Véronique de son prénom, au nom de tous les Amis de l'Association de la Fondation les Châteaux, nous te saluons et te disons bravo pour les 20 ans de bons et loyaux services au sein du comité. Tu es arrivée au comité en 2006, par fantasme, Jean-Luc (ancien président), Jean-Daniel et Beat t'ont convaincue et tu as succombé à leur charme (ça on sent que c'est du Moix derrière). Rires. Pendant ces 20 années, tu as rempli diverses tâches avec succès, professionnalisme, dynamisme, enthousiasme et, de temps en temps, blague à part. Les débuts ont été pour toi tranquilles, un peu timide avec les nouveaux collègues qui œuvraient pour le passé et le futur de l'EMS. Ta féminité, tu l'as vite laissée de côté pour prendre à bout de bras énormément de responsabilités comme : secrétaire, bonne à tout faire, grande animatrice des soirées théâtrales, businesswoman des bals des années 70-80 alors que tu n'étais pas née. Tu es une grande adepte du FASILA, des préparatifs, des Assemblées Générales, et on sentait bien que ce que tu voulais c'était le poste de présidente (rires... ça c'est du Moix). Tu l'as eu, tu l'as assumé. Et puis, elle a un peu changé, elle a connu Phillipe et puis adieu l'Association. » (rires et applaudissements).

La présidente remercie Michel et Jean-Daniel, et invite l'assemblée au verre de l'amitié.  
La séance est levée.



Véronique Brandon  
Présidente



May-Rose Recouso  
Secrétaire

Goumoens-la-Ville, le 4 mars 2026